



Passerell

Humanisons le droit d'asile.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



Passerell membre de



Merci pour leur soutien



ŒUVRE Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte



RECKINGER



LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Ministère des Affaires étrangères et européennes



EUROPEAN COURT OF AUDITOR



Les chiffres de la protection internationale au Grand-Duché de Luxembourg en 2018 :

2205

c'est le nombre de personnes qui ont introduit une demande de protection internationale au Grand-Duché en 2018 par rapport à 2318 en 2017, 2036 en 2016, 2447 en 2015.

392

l'Erythrée est devenu le premier pays d'origine avec 392 demandeurs (17,8%), suivi par la Syrie avec 227 demandeurs (10,3%). Suivent ensuite l'Iraq avec 196 demandeurs (8,9%), l'Afghanistan avec 176 demandeurs (8,0%) et la Géorgie avec 141 demandeurs (6,4%).

2371

la Direction de l'immigration a pris 2371 décisions en matière de protection internationale en 2018.

978

c'est le nombre de personnes qui se sont vues accorder le statut de réfugié en 2018, comparé à 1174 en 2017 et 769 en 2016. En parallèle, 74 personnes se sont vues octroyer le statut conféré par la protection subsidiaire, par rapport à 56 personnes en 2017 et 27 personnes en 2016.

1134

dans le cadre de l'application du règlement Dublin III, 1134 demandes de prise et de reprise en charge ont été envoyées vers un autre Etat membre concernant des demandeurs de protection internationale. 289 personnes ont été transférées (104 en Allemagne, 51 en France, 42 en Italie...), comparé à 408 personnes en 2017, vers d'autres Etats Membres.

55%

c'est le taux de disparition dans la Structure dédiée à l'accueil des demandeurs d'asile dublinés (316 départs de « plein gré » pour 570 assignations.)

Ces chiffres sont issus du « Bilan de l'année 2018 en matière d'asile, d'immigration et d'accueil », dévoilé le 6 février 2019 par Jean Asselborn, le ministre des Affaires étrangères et européennes, de l'Immigration et de l'Asile.

Sommaire

1. Passerell a 3 ans	4
2. Objectifs et fonctionnement de l'association	6
3. 2018 en images	8
4. Au revoir Hariko	10
5. Nouvelle adresse, dans la Maison de la Cohésion sociale !	11
6. CIVIS, Projets de socialisation	12
6.1 Tandems citoyens.....	13
6.2 Evènements de socialisation et de sensibilisation.....	14
> Passerell au Festival des Migrations.....	14
> Randonnée à Bereldange.....	14
> Expo Frontières : soirée littéraire et débat.....	15
> Projections-débats autour du documentaire Grand H	15
> Cineast : Projection-débat sur le thème de l'intégration autour du film hongrois «The Citizen».....	15
> Pourquoi l'exil ? Focus sur la Guinée-Conakry.....	15
6.3 Ateliers d'été.....	16



Et retrouvez le recueil de travaux de notre cellule de veille et d'action juridique à la suite de ce rapport.

7. PINK PAPER, cellule de veille et d'action juridique	18
8. Témoignages de Libye	20
9. Retour en Italie	22
10. Mesure de l'impact social de ces activités	23
10.1 Évaluation de l'impact pour CIVIS.....	24
10.2 Identification des logiques d'intervention de Pink Paper.....	28
11. Pérennisation et perspectives	31

Remerciement particulier à Mme Céline Teiten, graphiste à Metz qui a mis en page ce rapport www.graphiste-metz.com.

Remerciement à Patrick Galbats pour les illustrations des couvertures (2015) www.patrickgalbats.com.

Rapport imprimé par les services de Autisme Luxembourg a.s.b.l.

1.

Passerell a 3 ans

Cela fait trois ans que nous sommes quotidiennement à l'écoute des demandeurs d'asile, réfugiés, migrants, déboutés à Luxembourg. Face à des situations qui semblent inextricables, face à des défis d'intégration qui ressemblent au début à des montagnes, nos activités ont apporté à toutes les personnes que nous soutenons -aussi bien qu'à nous- du réconfort, de la confiance, de la dignité, du soutien, des surprises et des rencontres passionnantes.

Notre expertise s'est développée au cours de ces trois années nous permettant de définir clairement notre rôle et notre mission. Nous apportons d'une part un environnement humain favorable à l'intégration à travers les projets CIVIS et d'autre part un soutien juridique à travers le projet PINK PAPER, cellule de veille et d'action juridique en matière d'asile.

Nous avons œuvré quotidiennement à collaborer avec les organisations existantes ainsi que les nouvelles et nous prenons beaucoup de plaisir à travailler avec nos partenaires.

En décembre 2018, les portes du Hariko ont fermé. C'est la fin d'une aventure à laquelle Passerell doit beaucoup. Au sein de ce projet artistique qui a fait la place à des projets sociaux, il y a eu des interactions magiques !

C'est déjà avec nostalgie que l'on remercie les résidents du Hariko : bénévoles, artistes, visiteurs, tous ceux qui ont contribué à cet environnement atypique, une atmosphère ouverte, conviviale et propice à libérer la parole. Une ambiance que l'on retrouve déjà dans la maison de la Cohésion sociale

Nous sommes heureux d'avancer dans un pays parmi les plus progressistes d'Europe : au Luxembourg, les demandeurs d'asile ne vivent pas dans la rue, du temps leur est consacré pour l'analyse de fond de leur demande d'asile, l'accès à l'assistance juridique est facilité dès le début de la procédure d'asile.

Malheureusement de plus en plus isolé parmi les États membres, le Grand-Duché de Luxembourg a inscrit la réalité de ces flux migratoires dans sa politique à travers les engagements pris par le programme gouvernementale (coalition gouvernementale).

En effet, ce dernier prévoit de «développer (...) un plan d'urgence en vue d'un éventuel futur afflux massif de réfugiés».

Alors qu'ailleurs en Europe, les actions des associations et ONG en faveur des migrants sont de plus en plus entravées par les autorités, nous nous réjouissons que la relation entretenue avec la Direction de l'immigration qui nous a reçu cette année sur plusieurs sujets ait permis des avancées. Malgré des désaccords inévitables compte tenu du rôle de chacun, nous espérons pouvoir continuer de cette manière en 2019 et après. Nous encourageons vivement toutes les personnes engagées sur la thématique à ne pas céder sur le respect des droits individuels.

À travers ce document, nous vous invitons à découvrir notre fonctionnement, nos réalisations de l'année, les réussites, les difficultés auxquelles nous avons fait face et les perspectives envisagées par l'association.

Bonne lecture !
Les fondatrices

OFFRE DE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES :

Partenariat associatif / entreprise

**Dans le cadre de ces activités,
Passerell a développé des propositions de partenariat précis.**



PROJET PINK PAPER

Passerell a créé **une cellule de veille et d'action** juridique qui a pour but de contribuer à garantir l'accès aux droits pour les demandeurs d'asile. Les besoins de la cellule sont centralisés depuis la permanence de l'association. Puis les besoins de recherche sont transmis à la cellule plus de 20 juristes (avocats, universitaires, juristes d'entreprises).

Actuellement 5 juristes d'une même entreprise de Luxembourg font partie de l'équipe.

> Rejoignez l'équipe <

contactez-nous au 691 311 890
ou par mail contact@passerell.lu



PROJET CIVIS

L'objectif du **tandem citoyen** est de créer des relations individualisées entre les demandeurs d'asile ou réfugiés et les citoyens. **Les tandems se rencontrent en moyenne 1h par semaine de manière flexible** car ils fixent ensemble le rendez-vous suivant.

Passerell a trois ans d'expérience sur ce projet et propose, dans le cadre d'une activité pro bono, d'inviter vos salariés à s'impliquer dans un tandem. Une heure par semaine, cela peut être une demi-heure à la charge de l'entreprise et une demi-heure sur le temps libre de votre salarié.

> Formez un tandem <

contactez-nous au 691 311 890
ou par mail contact@passerell.lu

2.

Objectifs

et fonctionnement de l'association

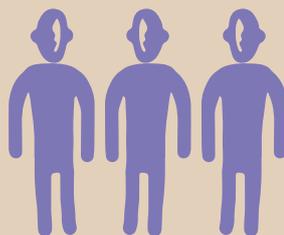


Ambre Schulz, stagiaire chez Passerell en 2018 et chargée de projets depuis novembre 2018

Origine

Lancée par une initiative citoyenne, l'a.s.b.l. est à l'écoute des idées de ses membres, ce qui se reflète dans l'organisation. Passerell accueille des nouveaux membres tout au long de l'année.

Organisation



Lieu de création et de suivi de projets

➔ Bien que consultatif, cet organe est le coeur de la vie associative. On y impulse toutes les idées.

Conseil de Vie Associative

Tous les membres de l'a.s.b.l. / Réuni tous les 2 mois

ORIENTE

Assemblée Générale

Tous les membres de l'a.s.b.l.

DÉSIGNE

Conseil d'administration

CONTRÔLE

Coordinatrice de projet

Un salarié

- Décision des actes essentiels de l'association (modification des statuts)
- Approbation (ou pas) du rapport annuel et orientation des activités
- Élection du Conseil d'Administration

- Prise de décisions
- Suivi opérationnel

- Mise en oeuvre des projets
 - Comptabilité
 - Relations publiques

N'hésitez pas à nous contacter pour être invité à la prochaine réunion, au **691 311 890** ou par mail à **contact@passerell.lu !**



Au 31 décembre 2018, le Conseil d'administration se composait de six membres :



Catherine Warin

Présidente, cofondatrice, docteure en droit et avocate à Luxembourg



Cassie Adélaïde

Cofondatrice et coordinatrice de projets salariée de l'association



Noëlle Gérin

Juriste en entreprise



Audrey Ducoup

Juriste-linguiste à la Cour de Justice de l'Union Européenne



Alexandre Labignette

Juriste en entreprise



Saniyé Tipirdamaz

Avocate à Luxembourg

3.

2018 en images

ETTES EXPOSITIONS...
 EUROPEENS. AUJOURD'HUI AMERICAIN? CONFONDS
 LA QUESTION DE LA FRONTIERE REPERE - COLLEGE
 REACTIVE. DURIEU, FACE AU FLUX DES REPERES
 VOYANT LES CONFLITS ET LA PAUVERTE.

ETTES EXPOSITIONS...
 MUSEE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION
 PROBE LA NOTION DE FRONTIERE...
 ANNEE, JOURNEE DANS LES ESPACES...
 POUR QUELQUES SEPTENNAIRES...
 EN 1978...
 EN 1978...



Expo Frontière



Soirée littéraire sur l'exil



Tournoi de foot



5 Colloque étudiant sur le travail social



Membres de l'équipe Pink Paper



Festival des migrations



Rando



Festival des migrations

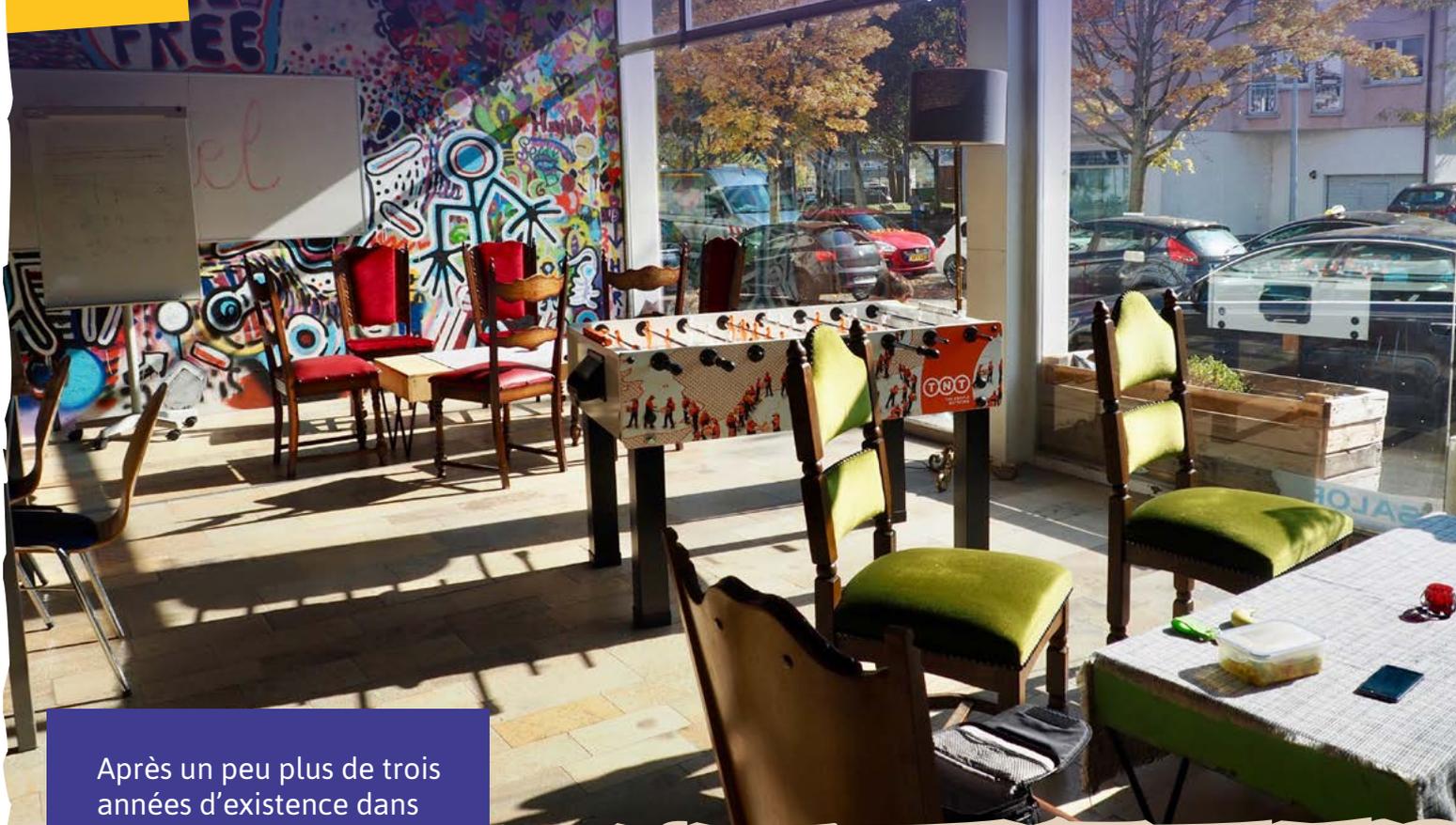


Présentation du documentaire Grand H dans une école

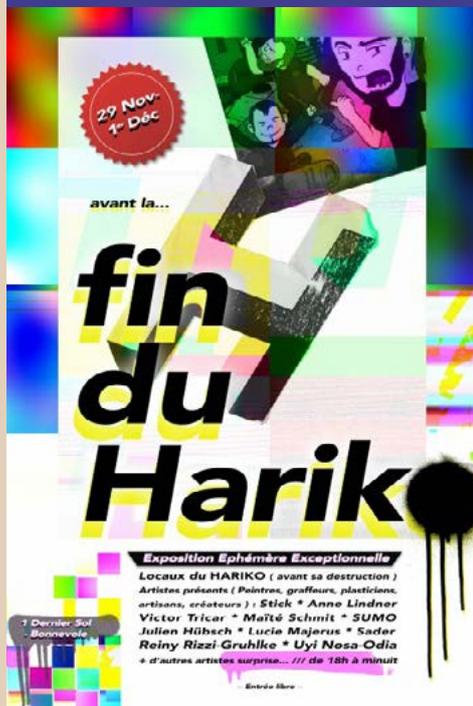


4.

Au revoir Hariko



Après un peu plus de trois années d'existence dans le quartier Bonnevoie de Luxembourg-Ville, le Hariko, dans lequel nous avons notre bureau depuis novembre 2016, a fermé ses portes fin 2018.



Avec Marianne Donven, responsable du Hariko et de la nouvelle maison de la Cohésion sociale.

5.

Nouvelle adresse

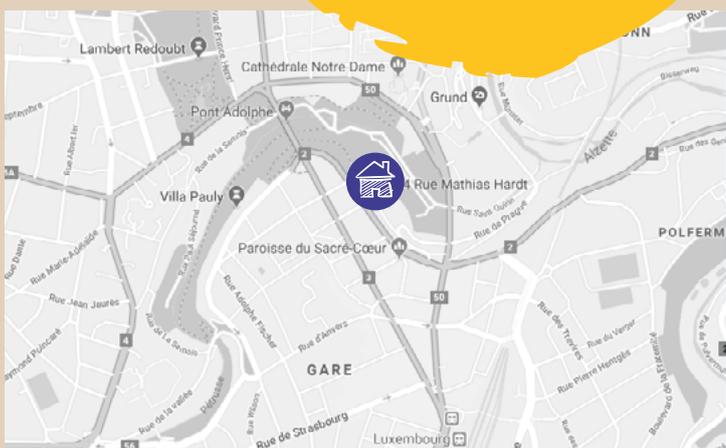
dans la Maison de la Cohésion sociale !



Les workshops artistiques du Hariko pour les jeunes de 12 à 26 ans continuent d'exister, mais à Esch-sur-Alzette (5, rue de l'Église).



Maison de la Cohésion sociale
4 rue Mathias Hardt
L-1717 Luxembourg
300 m de l'arrêt de bus Paris/Zitha



Quant à nous, nous avons intégré notre bureau au sein de la Maison de la Cohésion sociale, ouverte depuis février 2019 et située au 4, rue Mathias Hardt Luxembourg-Ville.

Porté par la Croix-Rouge luxembourgeoise, ce projet a pour vocation de réunir des organisations au service de l'inclusion sociale.

Au sein de la Maison de la Cohésion sociale, outre ceux de Passerell, on trouve également les bureaux de la Croix-Rouge luxembourgeoise avec Marianne Donven et des membres du Lisko (deux assistantes sociales et une psychologue) et de l'ASBL Ryse Luxembourg.

Des cours de langues (français, luxembourgeois, anglais...) y sont également dispensés quotidiennement. La complémentarité entre les autres associations et nous fait déjà ses preuves.

Depuis son ouverture, la Maison de la Cohésion sociale accueille en moyenne 250 demandeurs de protection internationale et bénéficiaires de protection internationale par semaine.

6.

CIVIS

Projets de socialisation



Historique



L'idée de Passerell est née au printemps 2015, de la rencontre de deux jeunes volontaires qui faisaient du bénévolat dans des foyers pour demandeurs d'asile au Luxembourg.

C'est par l'accueil et l'écoute de dizaines de demandeurs de protection internationale au Grand-Duché ainsi que par la construction d'un réseau avec les associations partenaires que Passerell a développé une précieuse expertise en matière d'asile.

CIVIS signifie citoyen et fait référence à l'expression *civis totius mundi* – citoyen du monde. Ce choix vise à questionner le rôle du citoyen dans la société. De cette manière, nous soutenons l'idée que les questions du vivre ensemble et celle de l'intégration de nouveaux arrivants dans la société ne repose pas uniquement sur l'Etat mais également sur notre engagement à tous.

C'est pour cette raison que les fondatrices ont souhaité contribuer au développement de contacts entre la population du Luxembourg et les demandeurs d'asile afin de favoriser l'intégration de ces derniers. Les activités de tandems ont vu le jour en **septembre 2015**, les statuts de l'association ont été déposés en **février 2016** et Passerell a bénéficié des financements de l'Oeuvre nationale Grande-Duchesse Charlotte dans le cadre de l'appel à projets Mateneen le **1^{er} novembre 2016**.

Ces subsides ont permis de financer un poste de salarié afin de renforcer les activités de socialisation de l'association, et d'ouvrir une permanence pour l'accueil des bénévoles citoyens et des demandeurs d'asile. Afin de créer les occasions de rencontre plus naturelles, Passerell a conçu des événements de socialisation et de sensibilisation. Pour faire face à une demande plus importante des demandeurs pendant la période estivale, l'association a développé les Ateliers d'été qui se sont déroulés pour la troisième année consécutive en **2018**.



L'association s'appuie sur une équipe dynamique de bénévoles de diverses nationalités.



ŒUVRE
Nationale de Secours
Grande-Duchesse Charlotte

6.1 Tandems citoyens



Premièrement, les tandems citoyens : chaque tandem se compose d'un réfugié ou demandeur d'asile et d'un bénévole résidant au Luxembourg ou dans les régions frontalières. Ensemble, ils travaillent sur un ou plusieurs aspects de l'intégration au Luxembourg.

Le tandem peut ainsi être l'occasion d'une initiation à une des langues du pays (français, luxembourgeois ou allemand) et peut permettre un accompagnement pour l'inscription à des cours de langues officiels puis le suivi de ces cours. La relation peut aussi être centrée sur de l'aide pour effectuer des procédures administratives. L'objectif est réciproque. Pour les réfugiés et DPI, cette relation « normale » (par opposition aux relations avec les acteurs institutionnels du quotidien) apporte de la culture informelle, présente une vision incarnée du Luxembourg et de sa population. Pour les bénévoles, apprendre à connaître un demandeur de protection internationale rend plus concrète la question des réfugiés. **La rencontre brise les a priori et amène chacun à ajuster l'idée qu'il se fait de l'autre.** Les tandems citoyens offrent également l'occasion de sensibiliser les citoyens sur la condition des demandeurs d'asile.

Lorsqu'un citoyen ou un réfugié se présente pour participer à un tandem, nous commençons par un entretien avec celui-ci afin de lui expliquer le principe de la relation. **Aux citoyens, nous expliquons aussi les étapes de la procédure de protection internationale** et quelques réalités pratiques sur les conditions de vie des DPI et réfugiés. Au terme de cette première partie de la procédure, nous créons un tandem. Ses deux membres se rencontrent ensuite régulièrement en vue d'atteindre l'objectif qu'ils ont défini ensemble (linguistique ou administratif, par exemple), sans qu'ils ne soient tenus à aucune obligation de résultat. Les attentes des demandeurs d'asile varient grandement en fonction de l'avancée de leur demande ou du temps qu'ils ont passé à Luxembourg. Il s'agit d'un vrai levier d'intégration car la possibilité de s'entretenir avec un citoyen sur son quotidien et d'avoir son avis sur divers sujets d'actualité est une fenêtre sur la société d'accueil.



Depuis le lancement du projet en septembre 2015, ce sont 108 tandems qui ont vu le jour à l'initiative de Passerell. Les rencontres ont été très variées. De vraies amitiés sont nées.



> En 2018, le projet s'est maintenu mais le profil des bénéficiaires est de plus en plus fragile ce qui nécessite un suivi plus important par l'équipe.

Nous avons développé une offre à l'attention des entreprises afin de dynamiser et diversifier le nombre et le profil des bénévoles. Dans le cas d'un projet pilote qui va aboutir en janvier 2019, l'entreprise accorde 2h de temps par mois à ses salariés pour participer bénévolement à un tandem. Le salarié accorde de son temps personnel.

Voir l'offre de mécénat de compétence (page 2)



6.2 Evénements de socialisation et de sensibilisation

Deuxièmement, les événements réunissent des demandeurs d'asile, des réfugiés et des citoyens en vue de former des liens dans un cadre informel et convivial.

Les événements sont avant tout des moments de rencontre ; c'est le rendez-vous social et interculturel par excellence. C'est en partie grâce à ces événements que Passerell recrute de nouveaux bénévoles citoyens et identifie les demandeurs d'asile souhaitant prendre part à des tandems. Passerell travaille avec plusieurs associations partenaires et les demandeurs eux-mêmes en sont satisfaits : cela forme un tissu associatif susceptible de favoriser leur intégration. Au début, il était difficile d'atteindre des demandeurs d'asile isolés. Passerell a intégré cette problématique et promeut les événements directement dans les foyers afin de toucher des cibles qui n'ont pas l'habitude de fréquenter les événements sociaux.



Au cours de l'année 2018, nous avons accentué l'aspect sensibilisation car la compréhension des cultures et des questions liées à la migration est un enjeu essentiel pour maintenir une culture d'accueil.



Malgré plusieurs relances, l'équipe regrette cette année encore les difficultés pour accéder aux résidents des foyers directement gérés par l'OLAI. Le changement concernant la responsabilité de l'accueil ouvrira peut-être de nouvelles perspectives en 2019.



2,3,4 mars 2018



21 avril 2018

> Festival des Migrations

Pour la troisième année consécutive, les bénévoles de Passerell se sont relayés pour animer le stand de l'association au Festival des migrations, des cultures et de la citoyenneté. Ce rendez-vous tient à cœur car il permet de rencontrer beaucoup de nouveaux bénévoles et de sensibiliser le grand public à des problématiques qu'ils ne soupçonnent pas au Grand-Duché.



> Randonnée à Bereldange

7,5 kilomètres d'échanges, de rencontres, (de sueur pour certains !) ont constitué une rencontre agréable et ensoleillée à la rencontre des paysages luxembourgeois. Plus de quarante personnes ont pris part à cette randonnée.



du 6 juin au 4 juillet 2018

> Expo Frontières : soirée littéraire et débat

L'exposition Frontières du Musée national de l'histoire de l'immigration à Paris est reprise au Luxembourg par le Zentrum fir politesch Bildung. C'est très logiquement que Passerell a.s.b.l. a choisi de faire vivre cette exposition et présenter un sujet dont on parle peu : les nouvelles «frontières intelligentes» de l'Union Européenne. Une soirée littéraire émouvante a ouvert l'exposition alternant extraits de fiction et témoignages réels. Pour la journée mondiale des réfugiés, Passerell a organisé un débat sur le respect des droits au Luxembourg. Enfin, l'évènement s'est achevé sur l'animation d'un workshop pour le colloque du Réseau de Formation Universitaire en Travail social.



5 octobre 2018

> Cineast : Projection-débat sur le thème de l'intégration autour du film hongrois «The Citizen».

Dans le cadre du Festival du film d'Europe Centrale et Orientale, Passerell a été partenaire du Festival pour inviter des demandeurs d'asile à assister à des projections et pour participer à un débat autour du film « the citizen ». C'était édifiant d'entendre l'acteur Marcelo Cake-Baly évoquer les évolutions de l'accueil des migrants dans son pays d'accueil dans lequel il est lui-même devenu citoyen : la Hongrie.



> Projections-débats autour du documentaire Grand H

Le documentaire Grand H, réalisé par Frédérique Buck, donne la parole à toute une série de parties prenantes concernées par ou travaillant sur des questions liées à la migration dont la coordinatrice de projets de Passerell. La projection du film en salle de cinéma au Luxembourg, ainsi que la tournée dans divers établissements scolaires a donné lieu à des séances de discussion et a permis de toucher un public peu habitué à ce thème.



16 octobre 2018

> Pourquoi l'exil ? Focus sur la Guinée-Conakry

Focus sur la Guinée Conakry : présentation de la situation politique et humaine puis discussion.

Au sein du Centre d'Information Tiers-Monde à Luxembourg, Passerell a souhaité se questionner sur les raisons qui poussent les demandeurs d'asile à quitter leur pays d'origine. Cette première soirée a porté sur le contexte politique et humanitaire en Guinée-Conakry. Le but de l'évènement est de sensibiliser le public sur la situation actuelle et de déconstruire certains préjugés qui généralisent souvent les pays d'Afrique de l'ouest sans jamais analyser la situation réelle par pays.



6.3 Ateliers d'été

Troisièmement, les ateliers culturels et linguistiques sont organisés en été pour occuper de manière agréable et constructive une période creuse de l'année.

Si, pour les demandeurs de protection internationale, les jours défilent toujours lentement pendant la période d'attente qui précède une décision administrative et si cette période est toujours synonyme d'angoisse pour eux, cela est d'autant plus vrai en été. En effet, de nombreuses activités s'arrêtent, dont les cours de langue, vecteurs d'intégration. En outre, ces ateliers permettent d'intégrer des bénévoles moins disponibles pendant le reste de l'année.



Le contenu des ateliers d'Été était varié : activités de présentations, apprentissage de vocabulaire, puis jeux de mime et pictionary, mise en situation : entretien d'embauche, aller chez le médecin, aller au restaurant ..., comment créer son CV et écrire une lettre de motivation.



Le fait de pouvoir occuper les salles de cours de l'Université de Limperstberg était un réel avantage, à la fois pour les participants et les bénévoles.



Les retours des 60 participants et des 9 bénévoles étaient positifs. Le fait de vouloir « se changer les idées » et de proposer des aspects différents du Grand-Duché a été apprécié par les personnes, surtout en ce qui concerne les sorties du vendredi. De nombreux participants sont restés pour la durée totale des ateliers, ce qui a permis de créer une réelle dynamique de groupe.





Programme :

Les ateliers d'été de 2018 se sont déroulés du 16 juillet au 10 août. Le but était de combler le vide laissé par la pause des grandes vacances. Nous avons pour cela proposé aux BPI/DPI des ateliers de langues au format ludique du lundi au jeudi (de 14h00 à 16h30) et une activité de découverte du Grand-Duché de Luxembourg le vendredi.

SEMAINE 1

Cours proposés :

- Français (débutant)
- Français (avancé)
- Anglais (tous niveaux)

Sortie du vendredi :

Visite de Remich, balade en bateau, pique-nique puis promenade dans les vignes

SEMAINE 2

Cours proposés :

- Français (débutant)
- Luxembourgeois (débutant)
- Anglais (tous niveaux)

Sortie du vendredi :

Visite des Casemates du Bock, pique-nique puis balade dans le Grund

SEMAINE 3*

Cours proposés :

- Français (débutant)
- Français (avancé)
- Anglais (tous niveaux)
- Luxembourgeois (débutant)

Sortie du vendredi :

Visite des châteaux de Beaufort

À la demande des participants, nous avons pu bénéficier de la part de l'Université de Luxembourg d'une salle supplémentaire pour un 4^{ème} atelier de français avancé.

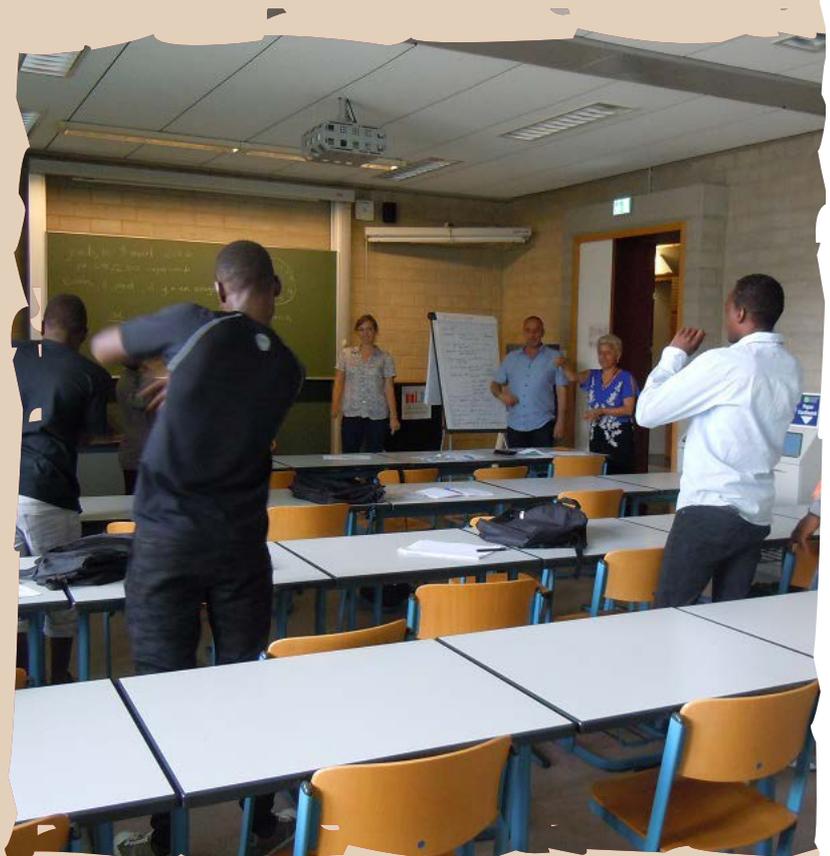
SEMAINE 4

Cours proposés :

- Français (débutant)
- Français (avancé)
- Anglais (tous niveaux)
- Luxembourgeois (débutant)

Sortie du vendredi :

Tournoi de football à Esch-sur-Sûre, pique-nique et jeux de société



7.

PINK PAPER

cellule de veille et d'action juridique

Historique



En réponse aux besoins constatés sur le terrain, et forte des compétences juridiques de plusieurs de ses membres, Passerell a développé une cellule de veille et d'action juridique en matière d'asile.

Cette cellule dénommée « Pink Paper » (du nom du document attestant du dépôt d'une demande de protection internationale) a pour but de contribuer à garantir l'accès des demandeurs d'asile au droit : informations exhaustives sur leurs droits, respect des droits de la défense, qualité de la défense. Une attention toute particulière est portée à la bonne mise en œuvre au niveau national du droit de l'Union, lequel fournit de précieux outils de protection des droits fondamentaux.

En Janvier 2019, Passerell a reçu du Bâtonnier du Barreau de Luxembourg dans laquelle il salue et encourage cette initiative qui peut contribuer au bon fonctionnement du droit d'asile au Luxembourg.



Tous les bénévoles juristes ont signé la Convention de bénévolat Pink Paper comportant une clause de confidentialité très claire.

Le constat de départ est **l'asymétrie d'information** très forte qui existe entre les demandeurs de protection internationale et l'Administration. Notre public-cible est loin d'être homogène et il y a de très fortes inégalités de compréhension de la procédure d'un demandeur à l'autre. D'une manière générale, une personne soumet sa vie aux autorités d'un pays étranger en demandant la protection, dans un environnement malconnu et souvent dans une langue qui n'est pas la sienne, pour qui jusqu'alors, les autorités ont peut-être davantage été une menace qu'une source de protection, est assez démunie face aux rouages administratifs et éventuellement judiciaires.

Dans ce contexte, il s'agit avant tout d'informer les personnes sur leurs droits. **L'objectif de Pink Paper n'est pas de trouver une solution pour tous les déboutés de droit d'asile ni d'encourager des recours contre toutes les décisions défavorables.**

Au contraire, nous accompagnons des personnes dans la compréhension de décisions parfois douloureuses. Souvent, des demandeurs déboutés viennent se plaindre que l'Administration les a dénigrés. Nous reprenons les raisons pour lesquelles une décision administrative est formulée et expliquons en quoi leur demande n'entre pas -le cas échéant- dans la logique de la Convention de Genève. Cela peut contribuer à l'acceptation de la décision.

Dans de nombreux cas, la méconnaissance de procédures conduit à des blocages. Les personnes ne formulent pas la bonne demande en fonction de leur situation. Pour ces cas-là, notre équipe peut faire des recherches et contribuer à ce que la personne soit pleinement informée pour agir.

La cellule de veille et d'action juridique est portée par des juristes bénévoles. L'équipe est composée de plus de 20 bénévoles universitaires et praticiens.

Les objectifs sous-jacents sont de développer une expertise de terrain, de synthétiser les problèmes rencontrés et rechercher des solutions afin d'équilibrer la situation quasi-systématique d'asymétrie d'information par rapport à l'Administration et aux juridictions compétentes.

1. Notre public-cible est principalement constitué par les demandeurs d'asile, les demandeurs déboutés, et également les bénéficiaires de protection internationales qui présentent des problématiques annexes telles que le regroupement familial. Souvent les personnes viennent nous consulter grâce au bouche-à-oreilles ou sur les conseils de travailleurs sociaux.

2. La première étape consiste à les écouter. Ensuite, il s'agit d'analyser les besoins et les questions juridiques que le cas soulève. Dès que c'est nécessaire, une recherche est confiée à un juriste volontaire de l'équipe. Les résultats sont soumis au demandeur et -lorsqu'il y consent explicitement- à son avocat.

3. Lorsque qu'un sujet présente un intérêt général en matière d'asile, la cellule prépare un rapport thématique publié sur le site internet de Passerell et diffusé dans la newsletter d'actualités juridique en matière d'asile.

4. Enfin, lorsque c'est nécessaire, Passerell exerce une activité de plaidoyer conçue en fonction du sujet et de l'audience cible.



Information sur les droits, écoute et orientation pour les DPI, BPI, déboutés



Newsletter juridique : suivi jurisprudentiel national et européen



Travail en relation constante avec les praticiens



Publications thématiques et force de proposition
> voir recueil



Partenariat Blogdroiteuropéen : Contribution à la note d'actualité sur le droit d'asile



Visites à la demande au centre de rétention et à la SHUK



Participation au programme Know Your Rights de DLA Piper, Cabinet d'avocats : formation pour outiller les demandeurs d'asile et réfugiés de connaissances de leur nouvel environnement légal

En 2018, Passerell s'est dotée d'une politique de confidentialité consultable à tout moment sur notre site internet.

8.

Témoignages de Libye



Séance de sensibilisation «pourquoi l'exil» avec la participation de demandeurs d'asile passés par la Libye



En 2018, le profil des demandeurs d'asile arrivés au Luxembourg a changé. Le premier pays d'origine des demandeurs d'asile du Grand-Duché est l'Erythrée. Ce flux s'explique en partie par les efforts de relocalisation fournis par le Luxembourg depuis l'Italie. En effet, la voie de migration empruntée par les Erythréens passe essentiellement par la Libye et l'Italie.

Or non seulement le régime d'Issayas Afeworki produit des traumatismes lourds chez les réfugiés nés dans la « Corée du Nord africaine » mais le parcours migratoire aggrave de manière tragique leur histoire. En effet, depuis un an, les récits que nous collectons sur la Libye comportent des éléments de récit insoutenables.

Le 18 décembre 2018, le Bureau de la Mission des Nations Unies en Libye a publié un document dans lequel il est rapporté que l'écrasante majorité des migrants et réfugiés sont détenus arbitrairement sans aucune base légale. Beaucoup de ceux détenus dans les centres de rétention dits « officiels » sont les survivants d'abus terribles alors qu'ils ont été de manière systématique tenus captifs, affamés, passés à tabac quotidiennement, torturés et/ou violés à des fins d'extorsion.

Témoignages



**HOMME
ANONYME**

On croyait qu'on allait au Soudan pour travailler mais ils nous ont amenés en Libye. Ils nous ont vendus à des libyens. Nous sommes arrivés à Ben Walid. On était une trentaine de somaliens mais il y avait aussi beaucoup d'érythréens.

J'étais enfermée au sous-sol avec d'autres somaliens, hommes et femmes. La nuit, les gardiens venaient nous chercher. Pour nous violer continuellement. Ils frappent les hommes et leur jettent de l'eau froide. Je suis restée un an là-bas.

Après 7 mois, ils ont décidé de nous faire travailler avec 5 autres femmes érythréennes car ils ont compris qu'on n'avait pas d'argent. Nous étions utilisées comme esclaves. Les gardiens avaient reçu pour consigne qu'ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient avec nous. Alors « ça » a continué.

Après trois mois, j'étais malade. Je vomissais. J'avais la tuberculose. Je toussais beaucoup. Je ne travaillais plus bien. Les gardiens se fâchaient après moi. Ils disaient que je puais et que je n'étais pas propre. Ils m'ont fait partir par bateau pour se débarrasser de moi. Ils m'ont jetée dans le bateau.



**FEMME
ANONYME**

Je suis resté enfermé quatre mois. Il y avait 120 personnes dans cette pièce ; 4 gardiens avec deux kalachnikov: deux tchadiens et deux libyens. Ce n'est pas la police, ni des militaires. C'est plutôt comme des pirates. Il fallait payer 4000 pour être libéré et ils demandaient encore 4000 pour aller en Italie. Ma famille a dû payer 8000...

Pour te faire peur, ils pointent et tirent devant toi. Ils frappent avec la kalach. Pendant trois jours ils nous ont battus. Ils m'ont frappé avec du métal. Jusqu'en Italie j'avais encore mal. Maintenant ça va, j'ai reçu des médicaments au Luxembourg.

(Monsieur a été transféré en Italie en janvier 2019)

> Que fuient les Érythréens ?

Surnommée « **Corée du Nord africaine** », l'Érythrée est dirigée d'une main de fer par Issayas Afeworki, ancien héros de la guerre d'indépendance contre l'Éthiopie, obtenue en **1993** après une trentaine d'années de conflits entre Érythréens et Éthiopiens.

Le **8 juin 2016**, un rapport de la Commission d'enquête de l'ONU sur la situation des droits de l'Homme en Érythrée dénonce la nature totalitaire du gouvernement érythréen, l'ampleur des crimes contre

l'humanité perpétrés dans le pays qui sont commis de manière systématique dans le pays depuis **25 ans**. Selon ce rapport, les crimes de réduction en esclavage, d'emprisonnement, de disparitions forcées, de torture, de persécution, de viol, de meurtre et d'autres actes inhumains ont été commis dans le cadre d'une campagne généralisée et systématique visant à instiller la peur, à dissuader l'opposition et à contrôler la population civile érythréenne par les autorités.

9.

Retour
en Italie

Situation à la Gare de Tiburtina à Rome

Alerte

Depuis plus d'un an, Passerell alerte sur les transferts Dublin qui ont lieu vers l'Italie.

Depuis 2016, des associations dénoncent les défaillances systémiques dans l'accueil et la procédure des demandeurs d'asile (Médecins sans Frontières, Comité contre la torture de l'ONU, Danish Refugee Council et de l'Organisation Suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), Amnesty).

Passerell suit le parcours de nombreux demandeurs d'asile «dublinés» - susceptibles d'être transférés vers un autre Etat membre- et certains après leur transfert effectif vers un autre Etat membre.

Nous avons des témoignages de demandeurs qui se retrouvent à la rue à l'issue de leur transfert vers l'Italie, ont des difficultés pour entamer leur procédure d'asile et ne trouvent pas à se soigner.

En janvier 2019, nous avons finalement décidé d'aller constater sur place les premiers jours en Italie de deux demandeurs d'asile transférés vers l'Italie dans le cadre du règlement Dublin. De ce travail est sorti un rapport consultable dans le partie Recueil des travaux à la suite du présent rapport d'activités.



Rome Tiburtina : photoarchive ansamass



Retrait systématique des conditions d'accueil pour les personnes transférées depuis un autre Etat membre dans le cadre du règlement dit Dublin III :

S'appuyant sur l'article 20 de la directive accueil, l'Etat italien notifie aux demandeurs d'asile de retour en Italie qu'ils ne bénéficient plus des conditions d'accueil au motif qu'ils ont quitté leur foyer de manière volontaire. Si cette mesure est légitime en temps normal, son application à un cas Dublin de retour en Italie entraîne un dysfonctionnement pernicieux du système Dublin.

L'Administration espagnole a fait l'objet d'un contentieux pour cette même pratique. La Cour Supérieure de Justice de Madrid a rendu deux jugements dans lesquels elle a donné raison aux requérants retransférés. Ces jugements ont conduit l'Administration à changer sa pratique dans une note datée du 19 décembre 2018.

Alors que l'objectif du règlement Dublin III est d'éviter les mouvements secondaires, le fait de mettre systématiquement les personnes à la rue condamne les demandeurs à l'errance en Europe.



Objectifs

Pour la deuxième année consécutive, Passerell s'efforce de développer une approche d'évaluation d'impact social de ses activités. D'abord lancée sur les projets CIVIS, l'évaluation est étendue cette année au projet Pink Paper.

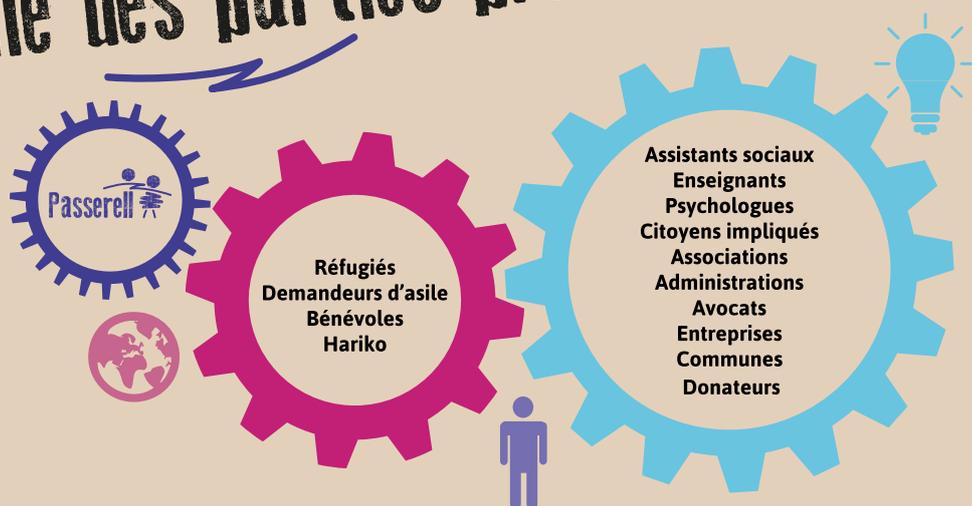
Il y a plusieurs objectifs derrière cette démarche :

1. rendre compte de l'utilisation des ressources à disposition de l'a.s.b.l
2. valoriser les réalisations et leur impact
3. identifier des leviers d'amélioration
4. tenter de rendre objectivement comparables les résultats
5. évaluer le sens et la méthodologie de l'organisation

Remarque : les interactions humaines qui ont lieu chez Passerell sont sensibles et complexes et ces aspects sont impossibles à valoriser comptablement. Cela a conduit les administrateurs à compléter la tentative d'évaluation par une évaluation des processus pour le projet Pink Paper, en forte évolution.

Cartographie des parties prenantes

Il est intéressant de relever la typologie des contacts de l'association. Le schéma ci-dessous répertorie les parties prenantes de notre organisation. Par partie prenante, on entend toute personne ou organisation ayant un impact sur le projet ou en ressentant les effets. Le premier cercle représente les échanges les plus quotidiens, le deuxième cercle reflète les échanges plus hebdomadaires.

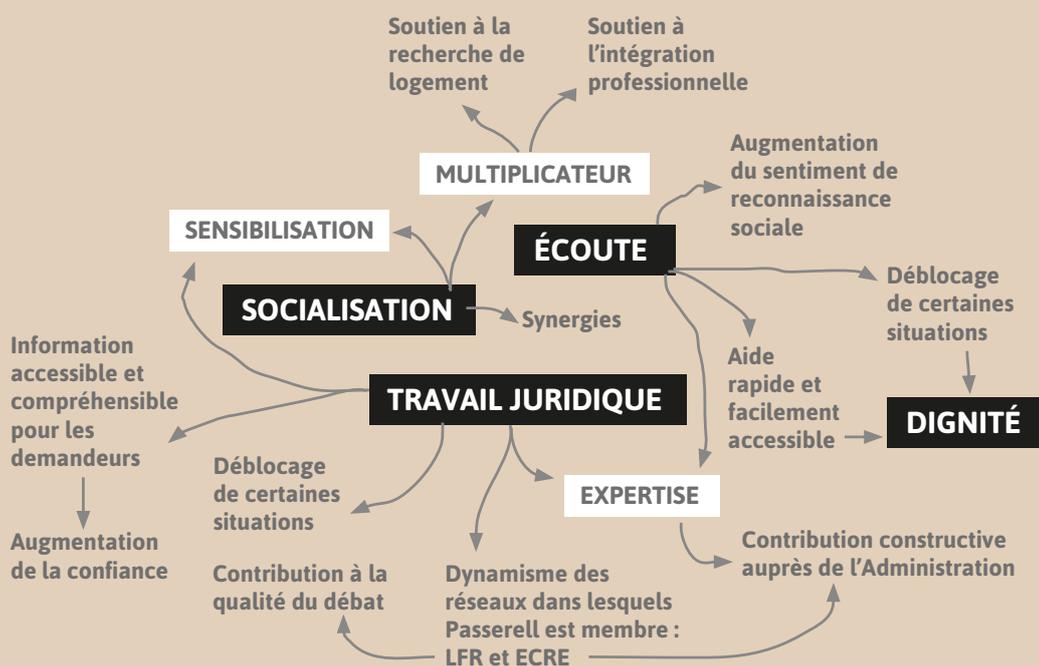


10.1 Évaluation de l'impact pour CIVIS

Avant d'être mesurés, les éventuels effets d'un projet doivent être identifiés. Pour cela, des méthodes, plutôt qualitatives, permettent de recueillir les points de vue et témoignages des parties prenantes.

Nous avons développé un questionnaire que nous avons envoyé à des parties prenantes identifiées et en avons confié l'analyse et la synthèse à un bénévole membre de l'association.

Cela nous a permis de faire apparaître les effets suivants :



Cette synthèse nous a permis d'aboutir à cette chaîne de valeurs. Nous pensons que la progressivité de la chaîne de valeur reflète réellement la démarche de l'association car nous avons avancé pas à pas en fonction des besoins d'une part et de nos compétences d'autre part.

Ressources	Bénévolat entre 60 et 80h par semaine		Ressources financières	93K€ en 2018	=> une employée temps plein	
Activités	Permanences pour rencontrer le public-cible (DPI et BPI) et les citoyens volontaires	Communication pour les événements (facebook, newsletter, site internet, presse, affichage, flyers, communication dans les foyers)	Réunions de réseau avec les partenaires associatifs et les autorités	Formation pour se professionnaliser de manière continue	Développement de supports thématiques de sensibilisation	Animation de réunions de bénévoles
Réalisations		Mise en relation de tandems	Organisation d'événements	Organisation des Ateliers d'été	Contribution à la connaissance collective sur la thématique asile	
Résultats			Pour les citoyens : - sensibilisation des citoyens sur la situation géopolitique des pays d'origine et sur la condition des demandeurs d'asile au Luxembourg - diminution des a priori sur les DPI/BPI	Pour les DPI/BPI : - motivations supplémentaires pour apprendre la langue - élargissement des perspectives d'intégration /effet multiplicateur du lien social		

> Les témoignages des parties prenantes.

L'accueil en entretien individuel, les tandems, les événements mensuels, la veille juridique de la cellule de veille et d'action juridique, les ateliers... : **les multiples actions menées par Passerell ont un impact sur la vie des réfugiés, des citoyens et sur le travail des divers acteurs intervenant sur le sujet.** Tous le disent.

Avez-vous constaté des améliorations directement imputables à Passerell ?

“ Pour les bénéficiaires :

- Augmentation de la confiance et du sentiment de sécurité, du fait d'avoir rencontré une collaboratrice qui leur apporte du respect et les considère comme des personnes à part entière avec leurs problèmes spécifiques.
- Augmentation du sentiment de reconnaissance sociale, ce qui est un prédicteur important d'une meilleure assimilation psychique d'éventuels vécus traumatiques.
- Diminution du sentiment de solitude due au fait de pouvoir s'adresser à une personne qui est à l'écoute, prend la situation au sérieux et participe à la création d'un réseau d'aide autour d'eux.
- Aide à l'intégration par une meilleure information concernant les possibilités et les démarches à accomplir. Ceci contribue à éviter une complication supplémentaire et inutile de situations souvent déjà très complexes.

Pour nous-mêmes :

Gain de temps et possibilité d'avancer plus vite dans la prise en charge psychologique après la clarification de la situation juridique. Bon nombre de personnes réfugiées ne connaissent ou ne comprennent pas bien leur situation juridique, ainsi que les implications au niveau de leurs droits et devoirs. En effet, des procédures juridiques en cours et une compréhension insuffisante de ces dernières peuvent considérablement compliquer et entraver la prise en charge psychothérapeutique. Les services offerts par Passerell asbl constituent une aide très précieuse, car ils offrent un accueil humain et une information accessible et compréhensible.

Psychologue “

“ Passerell a contribué à ce que le Hariko est devenu au cours des deux dernières années: une maison de l'inclusion, un endroit où les demandeurs d'asile viennent chercher des conseils, une oreille, un peu de chaleur humaine. Les rencontres humaines et les échanges interculturels que Passerell facilite sont tout à fait dans l'esprit du Hariko. Les conseils juridiques offerts par Passerell se sont avérés très utiles pour de nombreux migrants, dont beaucoup sont perdus face aux procédures et manquent d'informations par rapport à leurs droits. Passerell est d'une utilité indéniable pour les centaines de migrants qui passent au Hariko tout au long de l'année et qui apprécient le professionnalisme et l'humanisme qui leur sont offerts par Passerell.

Marianne Donven, responsable du projet Hariko puis de la maison de la Cohésion Sociale, Croix Rouge luxembourgeoise “

Quels sont, selon vous, les effets (positifs ou moins) générés par Passerell ?

“ Passerell joue un rôle important d'accompagnement en permettant aux demandeurs d'asile d'avoir facilement un point de contact et de se sentir accompagnés et en encourageant leur intégration dans la société luxembourgeoise. La présence d'associations telles que Passerell a un côté rassurant pour les demandeurs d'asile qui se sentent moins seuls. Passerell est une association qui est formée de membres et bénévoles soucieux qui ont des compétences et connaissances qui permettent un fonctionnement efficace et pragmatique. Passerell a su aussi nouer des liens avec les organisations et les professionnels compétents afin de collaborer pour mieux répondre aux besoins des demandeurs d'asile. J'ai pu être témoin d'améliorations de la situation de certaines personnes grâce à l'intervention de Passerell.

Témoignage d'une citoyenne bénévole active pour un tandem et pour la cellule de veille et d'action juridique “

“ Ce genre d'évènement permet de rencontrer les gens du voisinage, des gens très différents, venus de tous les horizons. Et ça permet à tout le monde de s'appropriier le quartier, d'avoir un sentiment d'appartenance. On crée des liens, ce qui est difficile sans ce genre d'initiative, quand on est pris dans le rythme du travail au quotidien.

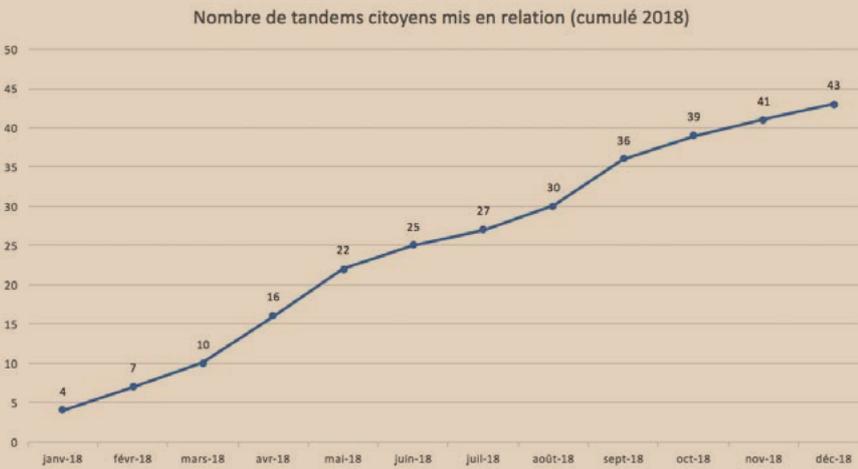
J'ai trouvé intéressant de venir. Le message de diversité est important. Surtout, je n'ai pas l'occasion d'entrer en contact avec des réfugiés ou des demandeurs d'asile, et je trouvais important de venir partager ce moment avec eux et d'inculquer ce message à ma fille.

Témoignages de citoyens lors d'évènements de rencontre “

> Indicateurs quantitatifs de réalisation

Des indicateurs de « performance sociale » sont discutables car ils conduisent à objectiver des domaines qui ne sont pas aisément objectivables, tel que le degré de socialisation des réfugiés. C'est pourquoi nous démarrons par cette réserve : les éléments quantifiés ci-dessous sont des indicateurs qui doivent nécessairement être mis en balance avec l'approche qualitative de l'évaluation. Ils ont néanmoins le mérite de faire ressortir des tendances et des éléments de comparaison très utiles que nous aurons soin de contextualiser.

Nombre de tandems mis en relation



Période	Nombre de Tandems
Janvier	4
Février	3
Mars	3
Avril	6
Mai	6
Juin	3
Juillet	2
Août	3
Septembre	6
Octobre	3
Novembre	2
Décembre	2
Total 2018	43

Fréquentation des ateliers d'été

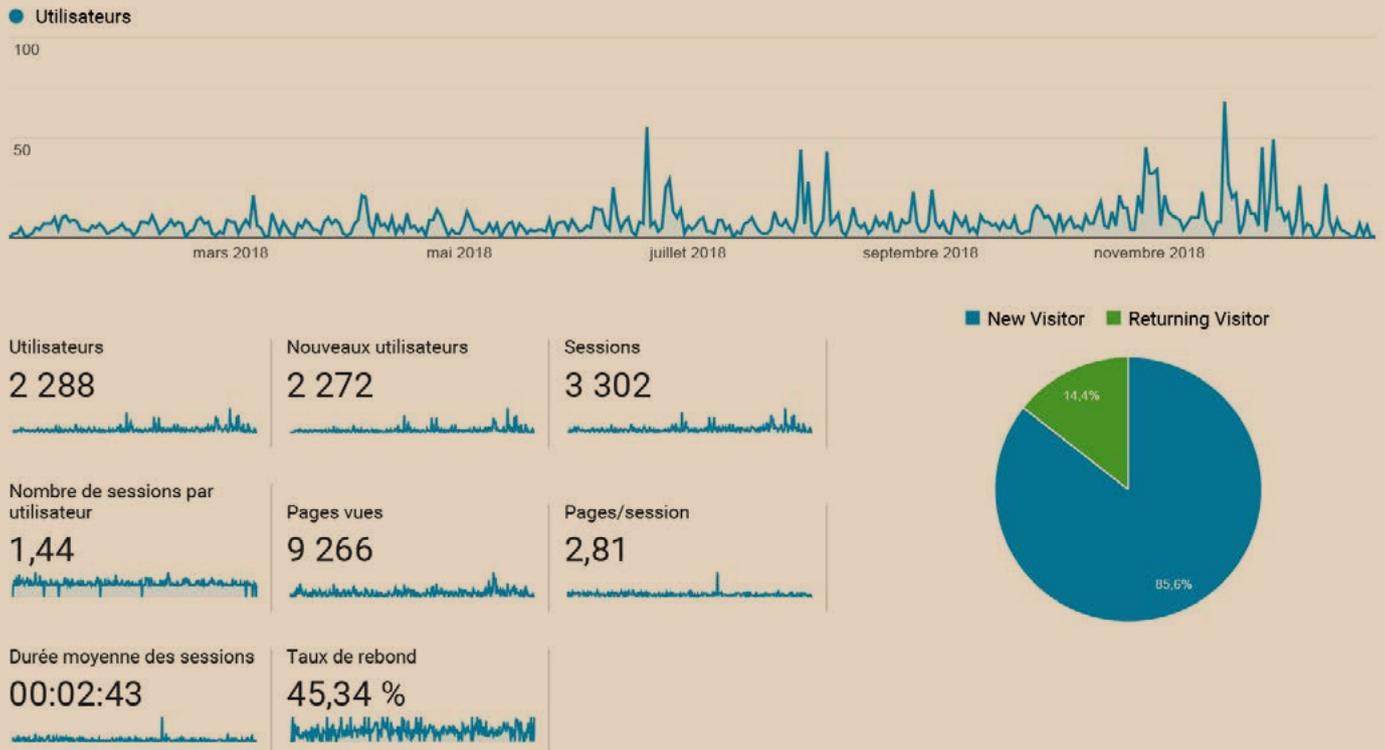
Période	Nombre de participants
Ateliers d'été 2016	60
Ateliers d'été 2017	45
Ateliers d'été 2018	70

Fréquentation des évènements

	Évènements	Nombre de participants
	Festival des Migrations	37 nouveaux contacts
	Randonnée 21 avril Bereldange	40 randonneurs
ExpoFrontières	Soirée littéraire	20 participants
	Débat sur les droits le 20 juin	18 participants
	Colloque travail social	26 participants
	Visite expo	114 visiteurs
	Projection "The Citizen" + débat	75 personnes
	Première GrandH	150 personnes

Nombre d'entretiens menés au cours de la permanence

412 personnes rencontrées au cours d'entretiens individuels.



Conclusion

1. Les réponses de ces parties prenantes à nos questions reflètent un effet positif attendu : **l'effet multiplicateur de l'intégration**. Elles reflètent également des surprises. Ces projets Passerell ont apporté un mieux-être aux demandeurs d'asile bénéficiaires grâce à la considération dont les citoyens font preuve à leur égard, relativement absente des relations qu'ils entretiennent avec d'autres acteurs. Ainsi, nous avons contribué à la dignité de ces personnes.

2. Plusieurs des projets soutenus par Mateneen ont rencontré une même difficulté, à savoir celle de **parvenir à s'adresser à des demandeurs d'asile isolés, et pas uniquement au petit groupe dont l'intégration est déjà une réussite**. Ce reproche a été clairement formulé par l'OLAI aux associations. Il ressort de l'évolution de nos projets que les contacts au sein des foyers d'accueil permettent d'atteindre des personnes parmi les plus fragiles. Ainsi les échanges au quotidien avec des assistants sociaux font état de réels besoins en matière de socialisation de personnes isolées.

10.2 Évaluation de l'impact de PINK PAPER

Afin de rendre évaluable l'impact social du projet Pink Paper, il nous a paru utile de clarifier nos logiques d'intervention. La compréhension de notre travail par d'autres acteurs – administration, avocats, bénéficiaires- nécessite un cadre de travail précis. C'est pourquoi nous nous attelons à un travail pédagogique en présentant pour plusieurs niveaux d'intervention : les objectifs, les réalisations, les résultats attendus pour finalement estimer l'impact.

	Objectifs	Réalisations	Résultats attendus	Impact
Niveaux d'intervention	Collecte d'informations	<ul style="list-style-type: none"> - Ecoute des demandeurs - Communication d'informations sur la procédure 	<ul style="list-style-type: none"> - Données actualisées sur la situation des demandeurs d'asile au Grand-Duché - Demandeurs informés 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de terrain pour l'association - Meilleur exercice de leurs droits pour les demandeurs
	Recherche / Veille respect des droits	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des besoins - Recherche juridique - Synthèse au bénéficiaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Définition des problématiques actuelles - Jurisprudence mise à jour sur les thématiques identifiées - Résolution de situations 	Rééquilibrage de l'asymétrie des droits de la défense
	Partage d'informations	Si la recherche réalisée présente un intérêt général en matière d'asile, partage de l'information	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion d'informations dans la newsletter - Bénéfice pour d'autres demandeurs 	Stimulation du débat juridique sur l'asile
	Plaidoyer	Alerte aux autorités lorsqu'il y a blocage sur une problématique à portée générale	Prise de position de l'Administration	Amélioration ou contribution au respect des droits des demandeurs.

> Les témoignages des parties prenantes.



Qu'est-ce que Passerell vous a apporté?

Passerell m'a permis de mieux comprendre la situation sociale et juridique des demandeurs d'asile et des réfugiés au Luxembourg. Le Projet Pink Paper m'a aussi permis de mieux comprendre l'utilité sociale d'avoir une approche rigoureuse de cette discipline. De plus, grâce à sa structure particulièrement souple, Passerell a été, pour moi, une porte d'entrée dans la société civile luxembourgeoise.

Quels sont, selon vous, les effets (positifs ou moins) générés par Passerell ?

- Passerell fournit un soutien moral indispensable pour les demandeurs d'asile et les réfugiés au Luxembourg.
- Passerell a une atmosphère de travail très humaine où des personnes se trouvant dans des situations administratives inextricables peuvent se sentir libre d'exprimer leur difficulté et de chercher un appui.
- D'après moi, Passerell apporte une dynamique particulière à la société civile déjà présente sur le terrain par la mise en place de projets novateurs (comme «Pink Paper») et l'ouverture de nouvelles perspectives.

Témoignage d'un citoyen bénévole actif pour la cellule de veille et d'action juridique



Pink Paper me permet d'utiliser mes compétences et connaissances juridiques dans un domaine qui me permet de me sentir utile « socialement » et qui a un impact direct sur la vie des gens. Ce qui me rassure dans le fonctionnement c'est que le travail que j'effectue est relu par d'autres personnes et est critiqué de manière constructive - ce qui est pour moi un gage de qualité.

Témoignage d'un citoyen bénévole actif pour la cellule de veille et d'action juridique



A travers Pink Paper, je m'engage dans le but de faire appliquer et respecter le droit, par les différentes instances actives dans le processus de demandes d'asile ou de protection internationale. Concrètement, j'effectue des recherches juridiques sur des notions et sujets importants, afin qu'ils puissent être interprétés et appliqués conformément aux droits de l'homme. C'est explorer les voies de recours et moyens que le droit permet, afin de donner une chance à des personnes qui en ont le plus besoin.

Témoignage d'un citoyen bénévole actif pour la cellule de veille et d'action juridique



Mon engagement pour Pink Paper me permet de pratiquer autre chose que le droit bancaire. Cela donne plus de sens à la pratique de ce métier car je peux associer la valeur d'humanité au métier d'avocat.

Témoignage d'un citoyen bénévole actif pour la cellule de veille et d'action juridique



C'est singulier le travail que vous faites. On a l'habitude que les associations viennent nous dire que la situation d'untel ou d'untel est scandaleuse. Mais vous faites du droit de manière rigoureuse et vous apportez quelque chose.»

Témoignage d'un avocat expérimenté de l'asile au Luxembourg



Mon avis a été sollicité, en tant que bâtonnier du barreau de Luxembourg, par l'association Passerell a.s.b.l. pour son projet Pink Paper, cellule de veille et d'action juridique en matière d'asile. Cette cellule s'est donnée pour objectif de contribuer à garantir un exercice effectif des droits pour les demandeurs d'asile. Les demandeurs d'asile sont en effet dans une situation quasi systématique d'asymétrie d'information par rapport à l'administration et aux juridictions compétentes. En tant que bâtonnier, je salue et encourage cette initiative qui peut contribuer au bon fonctionnement du droit d'asile au Luxembourg.

François Kremer, Bâtonnier, janvier 2019



Les choses que votre association a fait pour nous les mots me manquent pour vous remercier pour tout le bien que vous avez fait pour nous. La première fois que je suis arrivé ici à Luxembourg je connaissais personne et nulle part où aller avant de découvrir votre association mais je n'ai pas regretté de vous avoir connu je vous assure. J'ai appris plusieurs choses de vous. Vous m'avez donné un exemple à suivre. Et aussi je vous en prie de continuer votre travail, sachez que tout le monde est fier de vous.

Témoignage d'un citoyen bénévole actif pour la cellule de veille et d'action juridique

> Indicateurs quantitatifs de réalisation

Outre les témoignages, nous avons défini les indicateurs quantitatifs de réalisation suivants pour le projet Pink Paper. L'ensemble du travail fourni pour les newsletters et les publications est repris dans le recueil des travaux à la suite du présent rapport.

En ce qui concerne le niveau d'intervention de plaidoyer, les résultats de nos actions sont détaillées ci-dessous.

Action	Quantité
Newsletter	6
Publications	5
Rencontre avec des responsables en charge de la thématique asile	8 (3 entrevues sollicitées par Passerell, 5 en tant que membre du LFR)

Changements auxquels Passerell a contribué

L'impact de l'effort de plaidoyer est par nature diffus et partagé avec d'autres formes d'organisations, partenaires ou non. Parmi les concrétisations listées par après, nous ne revendiquons absolument pas l'exclusivité ou la paternité de tel ou tel progrès. Nous citons les changements qui ont eu lieu et les actions que nous avons mis en œuvre pour y contribuer.

Il est essentiel de mener l'activité de plaidoyer en réseau, c'est pourquoi nous remercions tous les membres du LFR pour leur accueil, les heures d'échange et de travail. Nous espérons pouvoir continuer ensemble en 2019 et après.

1. En janvier 2018, Passerell a lancé une campagne d'information au sujet de la Structure d'hébergement d'urgence du Kirchberg. Nous souhaitons avertir sur les conditions ressenties par les demandeurs d'asile assignés dans ce lieu. Le sentiment de criminalisation entretenu par les fouilles et la présence des chiens même la nuit rendait le lieu particulièrement hostile pour les personnes les plus fragiles. Des changements ont été opérés et l'assignation à résidence est devenu un peu moins systématique. Le ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, l'a souligné dans un entretien au journal télévisé de RTL, le 17 janvier 2018 : « On regarde maintenant les cas vulnérables, notamment avec des ONG comme Passerell qui jouent un rôle très important, pour que ces gens extrêmement vulnérables, puissent entrer dans la procédure normale d'asile au Luxembourg. »

2. Nous avons également travaillé sur l'usage des tests médicaux pour la détermination de l'âge. Dans un document publié en septembre 2017, nous décrivions les incertitudes autour de certains tests et le recours injustifié et douteux au regard de la dignité de l'examen des organes génitaux. En collectant les multiples récits de jeunes et en plaidant notamment au sein du LFR et auprès de la Commission Consultative des Droits de l'homme, nous avons ensemble abouti à ce que le Ministre renonce, en janvier 2019, au recours à l'examen des parties génitales pour la détermination de l'âge.

3. Enfin, Pink Paper a consacré beaucoup d'énergie à expliquer la réalité des manquements aux droits humains lors de la reprise en charge de demandeurs d'asile par l'Italie en matière Dublin. Nous avons notamment publié un rapport à l'issue de la mission réalisée en janvier 2019 à Rome. Le 21 février 2019, le Tribunal Administratif de Toulouse en France a invalidé un transfert vers l'Italie en s'appuyant notamment sur notre rapport en ces termes : « il ressort du rapport du 28 janvier 2019, réalisé par l'association luxembourgeoise « Passerell » à la suite d'une mission d'observation du 10 au 18 janvier 2019, que les autorités italiennes refusent systématiquement l'octroi des conditions minimales d'accueil aux demandeurs d'asile transférés en vertu du règlement (UE) N°604/2013 susvisé. »

Toutes ces réalisations ont été possibles grâce à l'engagement des citoyens bénévoles, à l'implication salariée et aux soutiens de nos partenaires.

> **Engagement des citoyens bénévoles :**
estimation à 2600 heures par an

> **Implication salariée :**
un poste à plein temps financé

> **Soutien de nos partenaires :**

Financement institutionnel :

- Œuvre Grande Duchesse Charlotte
- Ministère des Affaires Etrangères
- Ville de Luxembourg

Don Fondation :

- Don Bourse de la Fondation ÉTÉ

Dons entreprises :

- Don Reckinger Alfred S.A.
- Don La Luxembourgeoise Assurances S.A.
- Don Arcelor Mittal
- Don Cour des Comptes de l'UE
- Puis en 2019 : Allen&Overy

Dons privés (particuliers)

**Nous remercions
tous ces soutiens
et espérons compter
à nouveau sur eux
en 2019 !**

Financement 2018



Stratégie : Notre objectif à moyen terme est de pérenniser deux emplois. Pour cela, nous recherchons au moins deux nouveaux partenaires durables pour pérenniser les actions de CIVIS et soutenir le travail de PINK PAPER. Notre travail nécessite de l'indépendance. C'est cela que nous souhaitons bâtir avec vous !